

Procès-verbal du 3^{ème} Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2017/2018

Jeudi 14 juin 2018 à 18h

Présents :

École : Mmes Bernadet, Capdeville, Charbonnier, Leonardo, Malherbe, Ortis, Peyrou, Ponroy, Smith, Tenain, Thollon et Valières (enseignantes), M. Icher (directeur)

Mme Noiret et Mme Villemet (enseignantes IME) – M. Thibaut (Responsable pédagogique de l'IME)

Mairie : Mme Lavayssières (adjointe au maire), Mme Belmonte (conseillère municipale), M. Barrue (coordinateur des sites élémentaires), Mme Strauss (directrice ALAE Pagnol)

Représentants des parents :

- ALPE : Mmes Bajou, Battisti et Bourdon

- F.C.P.E : Mmes Cardot, Cavarroc, Chauvin et Rommel

- Mme Ivarnez

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Frontil-Dubosc (psychologue scolaire), Mme Liborio (enseignante Rased) sont excusées.

I - Rentrée 2018

	Passages	Départs	Arrivées	Effectifs
MS-GS	28	0	0	28
GS-->CP	75	0	8	83
	(57+18)			
CP-->CE1	69	2	2	69
CE1-->CE2	69	3	1	67
CE2-->CM1	67	1	4	70
CM1-->CM2	59	1	5	63
Totaux		7	20	380

Effectifs au 04/06/2018

a) *Prévision des effectifs / équipe pédagogique :*

3 nouveaux enseignants seront nommés sur l'école à la rentrée (1 sur la classe maternelle / 1 sur le poste qui avait ouvert en septembre 2017 / 1 sur la classe laissée libre par le directeur) mais 2 ne sont pas encore connus à ce jour. Mme Rouquette, qui a déjà travaillé à l'école Pagnol, revient et aura normalement en charge un CM2.

Mmes Leonardo et Gautier, qui devraient chacune avoir en charge un CE1, seront à temps partiel (80%) et donc 2 enseignantes ont été nommées en complément sur ces 2 postes.

L'effectif important de l'école peut permettre l'ouverture d'une 15^{ème} classe à la rentrée après comptage des effectifs. Les classes prévues le jour de la rentrée pourraient donc être réorganisées pour alléger les effectifs si cette 15^{ème} classe devait ouvrir.

Un comptage aura lieu à la rentrée et si celui-ci fait apparaître un effectif de plus de 27 élèves par classe, l'ouverture devrait être acceptée.

b) Présentation de l'école aux futurs élèves et parents :

Le directeur recevra les parents les 25, 28 juin, 2, 3 (exclusivement pour les parents des futurs élèves de maternelle) et 5 juillet à 18h pour finaliser l'inscription des nouveaux élèves : à cette occasion, les délégués parents sont invités à venir présenter leurs rôles et leur association ou fédération.

c) Investissements prévus dans l'école durant l'été : équipement informatique, travaux,...

La phase 2 des travaux (phase 1 : construction de la nouvelle cantine toujours en cours) débutera le lundi 09 juillet avec la construction de 2 salles de classe et une salle de réunion dans l'actuel hall bleu de l'école («PAGNOL 1»), la remise aux normes des toilettes de l'actuel bâtiment de la garderie qui deviendra école maternelle. La réalisation d'une cour supplémentaire du côté de la petite cour actuelle (jusqu'au préfabriqué) est prévue dans le but de l'agrandir. Une structure de jeux fixe sera installée, à destination des enfants de 2 à 8 ans, dans cette cour. La mairie envisage d'investir dans d'autres jeux « mobiles ».

Ces travaux doivent être finis le 20 août. La cantine devrait être opérationnelle en septembre.

Une 3ème et dernière phase de travaux («PAGNOL 2») se poursuivra jusqu'à fin octobre pour réaménager les anciens locaux de la cantine scolaire qui deviendront locaux pour l'ALAE (avec en plus la nouvelle salle informatique et la nouvelle bibliothèque de l'école).

Le plan de la future école est affiché dans le hall de l'école.

La mairie devrait afficher un plan simplifié et explicite (en couleurs) des locaux (futurs et existants) à l'attention de tous les parents (plan qui pourrait être accessible également sur le blog de l'école).

Des travaux de mise en sécurité du bâtiment se feront également durant l'été avec la pose d'un portail pour fermer l'accès entre les bâtiments de la CPAM et l'école, et pour rehausser le portail de l'école.

Proposition est faite, par M. Icher, aux parents élus de visiter la partie « en chantier » avec M. Cormary (responsable travaux pour la mairie) : le 27 juin ou 4 juillet ou autre date à définir..

Les plans des futurs locaux seront exposés lors des réunions de présentation de l'école aux futurs parents, fin juin/ début juillet.

Enfin, un réel effort est demandé à la mairie pour régler **définitivement** les soucis de téléphone et de connexion Internet qui parasitent encore grandement le fonctionnement de l'école. Deux interventions sont calées (vendredi 15/06 puis mercredi 20/06) pour optimiser les connexions....espérons que cela soit efficace !

II – Vie scolaire - ALAE

a) Utilisation du blog d'école

Il est rappelé que le blog de l'école est un important outil de communication (outil de référence) entre l'école et les familles.

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/>

b) Partenariat IME-école

L'école accueille depuis de nombreuses années une classe de l'Institut Médico Éducatif Saint-Jean de Plaisance du Touch, en inclusion. Un réel partenariat a vu le jour cette année avec des actions menées en CP autour des jeux de société (jeux coopératifs), un projet autour de l'album « Une histoire sombre, très sombre » et sur le thème de l'électricité avec une classe de CM2. Un travail a également été mené autour de la notion de recyclage des déchets avec les élèves de CM2. Ce partenariat est dans le cadre d'une convention passée entre l'IME, la mairie de Plaisance et l'Inspection Académique. Un renouvellement de cette convention est souhaité dès la rentrée prochaine.

c) Travaux de l'Assemblée des élèves :

Pas d'élève délégué présent afin d'alléger leur emploi du temps.

Cette année, les travaux de l'Assemblée ont surtout concerné la régulation des comportements dans la cour. Il semblerait que les réflexions menées tendent à une amélioration générale des comportements. Des points noirs demeurent notamment en raison de groupes d'élèves identifiés. Un travail de concertation doit être engagé au sein de l'école avec l'ALAE pour assurer une continuité des mesures à prendre en cas de conflit à gérer (harmonisation des pratiques). C'est un des axes du prochain projet d'école qui sera présenté à la rentrée.

d) Sécurité à l'école (pour que les élèves deviennent « acteurs » de leur propre sécurité)

2 exercices de sécurité ont eu lieu dernièrement :

- vendredi 08 juin, un exercice d'évacuation : les attitudes et les réflexes des élèves qui évacuent sont appropriés.
- mercredi 13 juin, un exercice de confinement : mise en sécurité des élèves en simulant un avis de tempête à l'extérieur. En réalité, l'équipe pédagogique est allée plus loin dans cet exercice de sécurité en profitant de cette occasion pour renforcer les attitudes à adopter en cas d'événement majeur (respect du silence par les élèves, les CP ont même respecté le silence en s'allongeant sous les tables).

Les parents élus, présents lors de l'exercice, ont noté que le silence s'est fait très rapidement dans l'école suite au signal d'alerte et que les enfants habitués à ce type d'exercice ne manifestent aucune anxiété.

Questionnement de M. Icher et des parents élus, auprès de la mairie, concernant un signal spécifique à ce type d'exercice, audible et/ou perceptible par tous.

La mairie répond qu'elle se renseigne sur ce qui existe dans d'autres établissements scolaires ; des demandes de devis sont actuellement en cours.

Ces exercices faisaient suite à une rencontre entre le directeur et 2 membres de la gendarmerie nationale dont l'un est référent local de sécurité. Cette rencontre, avec visite du bâtiment, a permis d'affiner les attitudes à adopter et de pointer les aménagements à effectuer pour renforcer la sécurité de l'école. Une fois les travaux décrits au point I réalisés, une nouvelle visite aura lieu pour voir ce qui peut encore être renforcé.

e) Points particuliers sur le temps ALAE :

Le changement de prestataire n'a pas entraîné de changement majeur. Seul le statut des animateurs est concerné. Un projet pédagogique concernant les temps de garderie est disponible.

Les parents élus demandent si des formations concernant la gestion des conflits, à destination des animateurs, sont envisagées. Il existe déjà des sensibilisations à la gestion des conflits (sophrologie, intervenants dans le cadre du PEDT (Projet éducatif du Territoire) sur la thématique du bien-être de l'enfant, de l'encadrant, ...).

La mairie précise que l'écriture du nouveau PEDT est en cours et intègre cette dimension.

Dans le cadre du nouveau projet d'école qui sera présenté lors du 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine une charte enseignants-ALAE doit être rédigée afin d'harmoniser les attendus relatifs aux comportements des élèves et d'harmoniser la gestion des conflits.

III – Projets, Sorties et fête d'école

a) *Bilan des projets et sorties de l'année*

Le blog, encore une fois, donne une image concrète de toutes les sorties proposées. Ces différentes sorties à visée pédagogique entrent dans le cadre de notre projet d'école prônant l'ouverture culturelle. Parmi toutes ces sorties, la classe découverte (du 06 au 08 juin sur le bassin d'Arcachon) des 2 classes de CE2 a été une belle réussite.

Néanmoins, toute l'équipe pédagogique a été affectée par les attitudes de certains parents remettant en cause la communication et les choix opérés dans le cadre de l'organisation de la classe découverte notamment.

L'organisation de telles sorties nécessite un grand engagement de la part des enseignantes et sans la confiance des parents il est difficile d'avancer, dans l'intérêt premier des élèves.

Les représentants des parents présents au conseil d'école apportent leur soutien à l'équipe pédagogique et se désolidarisent des propos qui ont pu être tenus par certains parents lors du second conseil d'école, propos non représentatifs de la majorité des parents concernés par l'organisation de la classe découverte.

b) *Chorale de l'école*

Elle s'est déroulée le mardi 22 mai. Cette manifestation demande là encore un important travail de préparation et un investissement de toute l'équipe.

c) *Fête d'école*

Elle doit être la fête des élèves, la fête des enfants. L'idée de confier la responsabilité de l'organisation des jeux aux CM2 est renouvelée. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la cour ne sera pas possible pour les parents. Ce moment festif aura lieu mercredi 04 juillet au matin.

Des informations concernant l'organisation seront accessibles sur le blog et via le cahier de liaison.

Une tombola sera organisée ce matin-là.

Pour l'ALAE : 2 représentations auront lieu mardi 19 et jeudi 21 juin à partir de 17h . L'accès à ces spectacles sera réservé aux parents dont les enfants seront en représentation.

La séance est levée à 20h.